



Espace **C**ommunautaire **L**ons **A**gglomération

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016**





# SOMMAIRE

<b>I / ESPACE COMMUNAUTAIRE LONS AGGLOMÉRATION (ECLA)</b>	<b>4</b>
1. Son périmètre	4
2. Les élus	4
<b>II / LES SERVICES ET LES MOYENS</b>	<b>6</b>
1. Le personnel et la masse salariale	6
2. Les finances de la collectivité	7
<b>III / LES ACTIVITÉS</b>	<b>9</b>
1. La Direction Générale	9
2. Le service d'incendie et de secours	9
3. Le service des ordures ménagères	9
4. Le développement économique	10
5. Le tourisme	13
6. Environnement	13
7. Habitat et logement	15
8. Voirie	15
9. Transports urbains	15
10. Aménagement de l'espace	17
11. Equipements culturels	17
12. Compétence sportive	21
13. Assainissement	22
14. Politique de la ville	22
15. Compétence scolaire	23
16. Communication	23

# I / ESPACE COMMUNAUTAIRE LONS AGGLOMÉRATION (ECLA)

## 1 Son périmètre

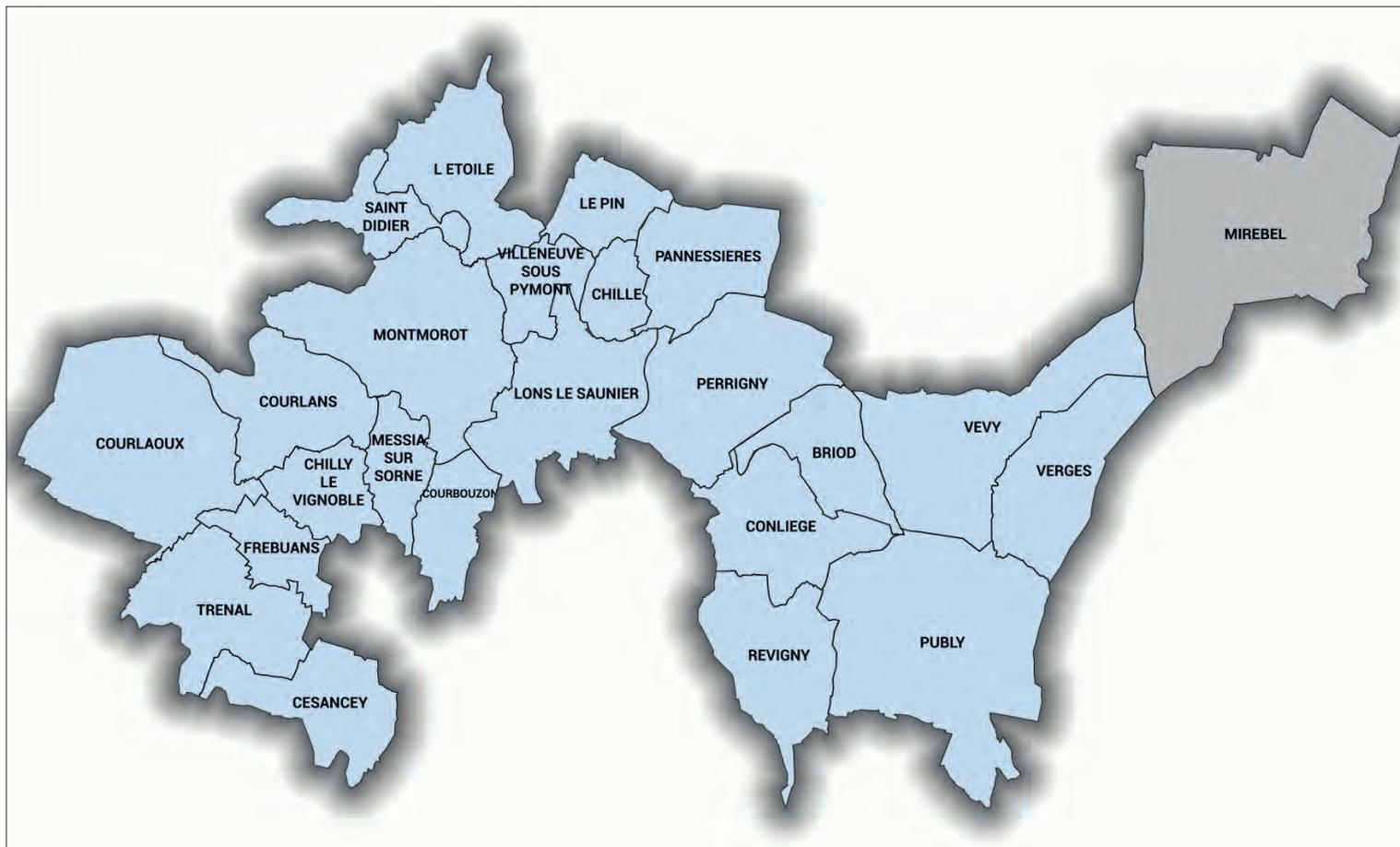
### 10 décembre 1999 (arrêté préfectoral)

La Communauté de Communes du Bassin de Lons-le-Saunier est créée et se substitue au District du Bassin Lédonien.

### 15 novembre 2011 (arrêté préfectoral)

La Communauté d'Agglomération succède à la CCBL, la date effective est le 1er janvier 2012.

Au 1er janvier 2016, ECLA était composé de 25 communes. Mirebel ayant rejoint la commune nouvelle de Hauteroche a quitté ECLA le 1er mai 2016. Ce chiffre est passé à 24



## 2 Les élus

### A. LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

À l'issue des élections municipales de mars 2014, le conseil communautaire est composé de 49 membres titulaires. Il est passé à 53 conseillers à la suite de la délibération du 9 avril 2015, et de l'accord local mis en place. Ce nombre est passé à 52 après le départ de Mirebel le 1er mai 2016.

Pour les trois communes de plus de 1000 habitants (Lons-le-Saunier, Montmorot, Perrigny), la désignation s'est faite par fléchage lors du scrutin municipal de mars 2014.

Pour les 22 autres communes, la désignation des conseillers communautaires se réalise dans l'ordre du tableau des élus municipaux.

Les communes de Courlans et de Courlaoux ont chacune deux délégués titulaires.

Les 20 autres communes ont un seul délégué titulaire et disposent donc de par la loi d'un délégué suppléant désigné dans l'ordre du tableau municipal.

La composition est la suivante :

- LONS-LE-SAUNIER : 23 délégués (dont 3 pour la minorité municipale)
- MONTMOROT : 4 délégués (dont 1 pour la minorité municipale)
- PERRIGNY : 2 délégués
- COURLANS : 2 délégués
- COURLAOUX : 2 délégués
- AUTRES COMMUNES : 1 délégué

Soit au total 53 sièges (puis 52 après le départ de Mirebel).

## B. LE BUREAU EXÉCUTIF

Le bureau est issu des élections municipales de mars 2014.

### **Président**

Jacques PÉLISSARD



### **Vice-président**

Claude JANIER  
*En charge de la voirie.*



### **1er vice-président**

Maurice GALLET  
*En charge des finances et des transferts de charges.*



### **Vice-présidente**

Christiane MAUGAIN  
*En charge de la culture et des affaires scolaires.*



### **Vice-présidente**

Aline BILLOTTE  
*En charge des transports urbains, des transports doux, du plan de déplacement inter-établissements, de la mobilité et de l'accessibilité.*



### **Vice-présidente**

Sophie OLBINSKI  
*En charge des sports.*



### **Vice-président**

Patrick ELVEZI  
*En charge de l'aménagement de l'espace, du logement, du SCoT et de l'urbanisme.*



### **Vice-président**

Alain PATTINGRE  
*En charge du développement économique et des affaires générales.*

Démissionnaire le 12 décembre 2016



### **Vice-président**

Pierre GROSSET  
*En charge de l'environnement, des déchets, du plan climat, du conseil en énergie partagé et des voies vertes.*



### **Président du conseil d'exploitation de la régie d'assainissement**

Philippe FOURNOT



## C. LE BUREAU ÉLARGI AUX MAIRES ET AUX CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Cette instance, bien que non prévue par les textes, a été créée par le règlement intérieur.

Le Bureau Élargi se réunit avant chaque Conseil Communautaire ainsi que pour toutes les questions qui touchent aux relations entre la Communauté d'Agglomération et les Communes.

## D. LES COMMISSIONS

Il existe une commission par délégation accordée aux vice-présidents. Ces commissions comprennent des délégués communautaires ainsi que des membres associés qui sont des conseillers municipaux non délégués communautaires.

La Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges est composée d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune. Elle est présidée par Maurice Gallet et John Huet en est le vice-président.

# II / LES SERVICES ET LES MOYENS

## 1 Le personnel et la masse salariale

### A. L'EFFECTIF EN 2016

ECLA emploie directement, au 31 décembre 2016, 52 agents (47,44 ETP) répartis comme suit :

5 emplois de la filière administrative

- 1 poste d'attaché territorial
- 1 poste de rédacteur territorial
- 1 poste d'adjoint administratif de 1ère classe
- 2 postes d'adjoint administratif de 2ème classe

21 emplois de la filière technique

- 1 poste d'ingénieur principal
- 1 poste de technicien principal de 1ère classe
- 4 postes de technicien principal de 2ème classe
- 1 poste d'agent de maîtrise
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe
- 13 postes d'adjoint technique de 2ème classe dont 2 à temps non complet (soit 1,60 ETP)

7 emplois de la filière sportive

- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe
- 6 postes d'éducateur des activités physiques et sportives

19 emplois de la filière culturelle

- 1 poste de conservateur des bibliothèques
- 4 postes d'assistant de conservation des bibliothèques principal de 2ème classe
- 1 poste d'assistant de conservation des bibliothèques
- 1 poste de professeur d'enseignement artistique hors classe
- 8 postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe dont 3 à temps non complet (soit 1,24 ETP)
- 2 postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe dont 1 à temps non complet (soit 0,6 ETP)
- 2 postes d'adjoint du patrimoine de 2ème classe

A cet effectif s'ajoute celui des agents des communes membres mis à disposition de la Communauté d'Agglomération, totalement ou partiellement, soit 80 personnes.

Les services d'ECLA bénéficient d'une direction générale unique entre ECLA et la Ville de Lons-le-Saunier, ainsi que d'une organisation partagée des services pour les services transversaux (ressources humaines, finances, marchés publics, informatique, communication).

### B. LA MASSE SALARIALE

Elle s'est élevée en 2016 à **5 834 247 €**. Ce montant comprend l'ensemble des traitements avec les charges patronales, y compris les traitements des salaires du personnel mis à disposition au titre des transferts de compétences (bassin nautique, conservatoire, voirie, scolaire, office de tourisme, sports, assainissement) et le remboursement des prestations des services communs.

## 2 Les finances de la collectivité

### A. COMPTE ADMINISTRATIF 2016

ECLA élabore 5 documents budgétaires :

- le budget principal
- un budget annexe relatif aux opérations commerciales et industrielles
- un budget annexe relatif aux unités de production et vente d'électricité
- un budget annexe transports
- un budget assainissement

Les comptes administratifs ont été validés au Conseil Communautaire du 4 avril 2016.

#### Budget principal 2016

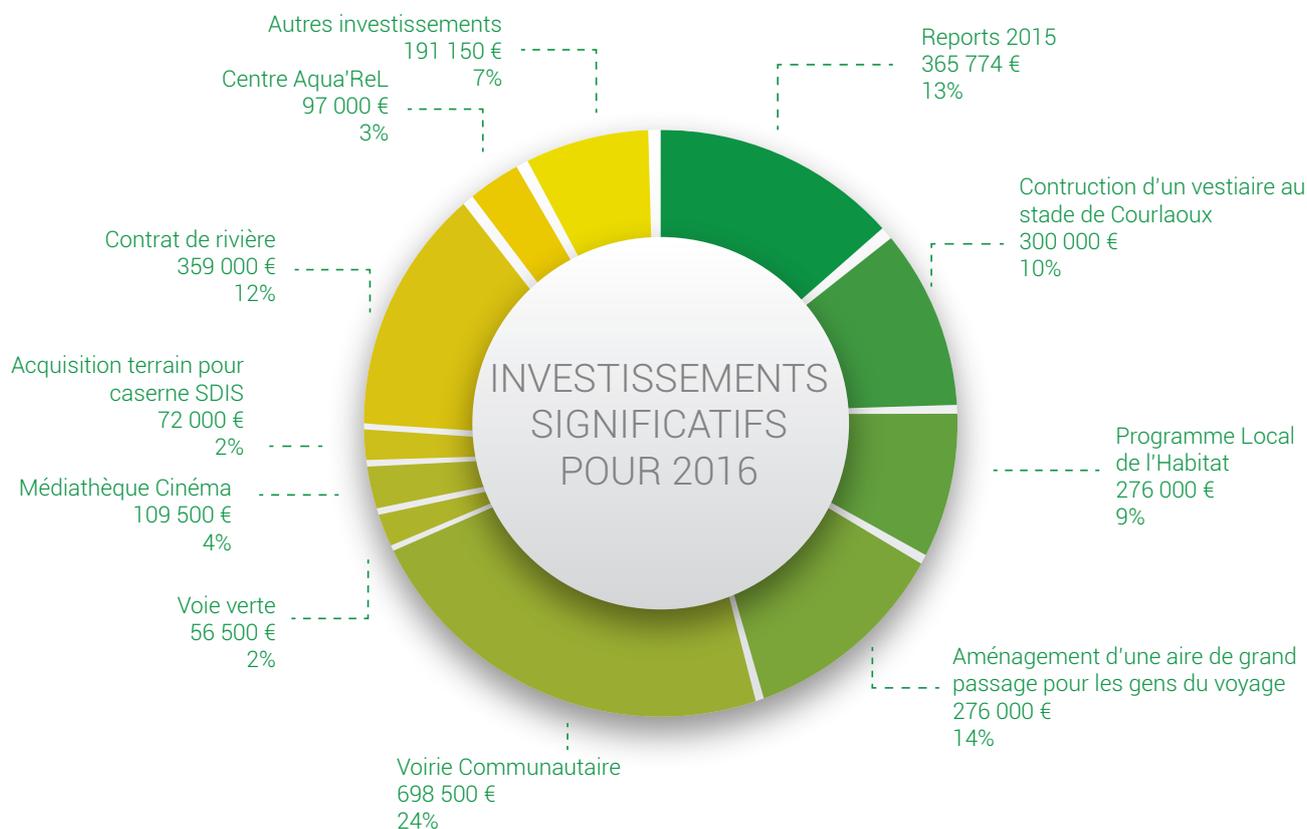
##### - Section de fonctionnement

Recettes	20 229 793, 20 €
Dépenses	19 253 299, 97 €
Excédent	<b>976 493, 23 €</b>

##### - Section d'investissement (y compris reports)

Recettes	3 521 724, 52 €
Dépenses	3 591 466, 96 €
Déficit	-69 742, 44 €

**Excédent global 906 750, 79 €**



#### Budget annexe « opérations commerciales et industrielles »

##### - Section de fonctionnement

Recettes	223 543, 72 €
Dépenses	521 485, 66 €
Déficit	<b>-297 941, 94 €</b>

##### - Section d'investissement (y compris reports)

Recettes	4 917 140, 18 €
Dépenses	3 383 269, 37 €
Excédent	1 533 870, 81 €

**Excédent global 1 235 928, 87 €**

#### Budget annexe « unités de production et vente d'électricité »

##### - Section de fonctionnement

Recettes	42 096, 09 €
Dépenses	31 462, 17 €
Excédent	<b>10 633, 92 €</b>

##### - Section d'investissement (y compris reports)

Recettes	209 686, 16 €
Dépenses	2032, 00 €
Excédent	207 654, 16 €

**Excédent global 218 288, 08 €**

## - Résultat consolidé 2016

Excédent consolidé 2016 **2 360 967, 74 €**

### Budget annexe 2016 « transports »

#### - Section de fonctionnement

Recettes 773 290, 33 €

Dépenses 715 794, 51 €

Excédent **57 495, 82 €**

#### - Section d'investissement (y compris reports)

Recettes 0,00 €

Dépenses 0,00 €

Excédent 0,00 €

Excédent global **57 495, 82 €**

### Compte administratif du budget 2016 « assainissement »

#### - Section de fonctionnement

Recettes 4 024 692, 93 €

Dépenses 2 112 535, 82 €

Excédent 1 912 157, 11 €

#### - Section d'investissement (y compris reports)

Recettes 3 045 286, 43 €

Dépenses 2 066 973, 72 €

Excédent **978 321, 71 €**

Excédent global **2 890 469, 82 €**

Une subvention du budget principal permet de résorber le déficit du budget annexe « opérations commerciales et industrielles » et du budget annexe « transports ».

## B. LA FISCALITÉ

La Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) a assuré une recette de **10 121 173 €**, dont 1 287 474 € reversés au profit du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) et 374 530 € reversés au profit du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), soit un produit net de 8 459 169 € contre 8 288 104 € en 2015, à taux de CFE (Contribution Foncière des Entreprises) et de taxe d'habitation constant.

Une partie de ce produit fiscal est reversée aux Communes sous la forme d'une attribution de compensation non indexable, calculée sur la base du produit net de taxe professionnelle perçue par chaque commune en 1999, diminuée du produit des 3 taxes ménages que ne percevait plus la Communauté de Communes (ou, pour les Communes nouvellement adhérentes, sur la base du produit net de l'année précédant leur adhésion), et diminuée du coût des charges transférées.

A ce produit fiscal s'ajoute la compensation de l'Etat au titre de la suppression de la « part salaires » pour un montant de **2 467 977 €** (contre 2 516 710 € en 2015)

Il est par ailleurs rappelé que le bloc communal (la Communauté d'Agglomération et les 25 communes membres) a été prélevé au titre du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) à hauteur **721 739 €** (contre 427 654 € en 2015).

## C. LES AUTRES RESSOURCES

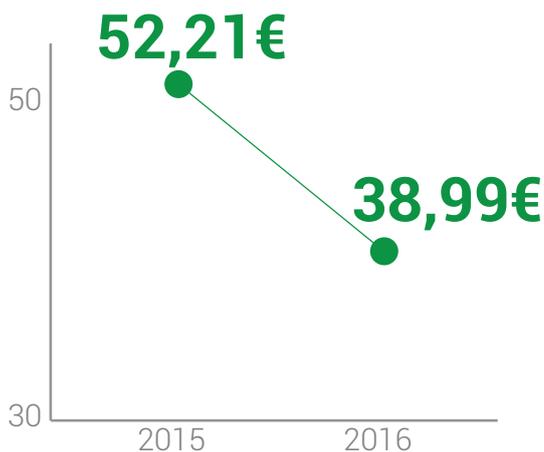
La Communauté d'Agglomération bénéficie d'une dotation globale de fonctionnement (DGF).

L'exercice effectif des compétences par la Communauté d'Agglomération conditionne le montant de la DGF versé par l'Etat. Plus la Communauté d'Agglomération exercera de compétences, plus le montant de DGF sera élevé. En 2016, le montant de DGF s'est élevé à 1 318 256 €, soit près de 38,99 € par habitant. Ce chiffre est inférieur à celui de la DGF 2015 qui s'élevait à 1 765 390 € (soit 52,21 € par habitant).

Cette forte diminution de la DGF s'explique par l'écrêtement opéré par la contribution au redressement des finances publiques.

La Communauté d'Agglomération a la possibilité de percevoir, en outre, pour ses projets économiques, la Dotation d'Équipement Des Territoires Ruraux (DETR).

### DGF PAR HABITANT



## Quelques chiffres

Au titre de l'année 2016, les principales participations ont été :

- Contribution au SICTOM : **3 293 707 €** (3 260 964,53 € en 2015)
- Subvention à Scènes du Jura : **485 000 €** (480 000 € en 2015)
- Contribution au SDIS : **1 268 864 €** (1 265 069 € en 2015),
- Subvention d'équilibre pour le budget annexe transport : **701 500 €**

La taxe de séjour a rapporté **47 932,60 €** en 2016 (55 042,94 € en 2015).

## III / LES ACTIVITÉS

### 1 La Direction Générale

A la suite de l'adoption de la loi NOTRe le 16 juillet 2015, qui a impacté l'organisation des intercommunalités avec la fusion des EPCI, un travail a été mené dès mars 2016 sur les modifications de périmètre de l'agglomération issues du schéma départemental de coopération intercommunale.

En effet, ECLA a anticipé la fusion avec la Communauté de Communes du Val de Sorne et l'éventuelle extension avec 11 Communes de l'ex Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille.

Des réunions ont été organisées par thématique afin de mesurer les enjeux en termes d'harmonisation des compétences.

Le SDCI adopté le 29 mars 2016 a finalement retenu la fusion entre ECLA et la Communauté de Communes du Val de Sorne, portant ainsi le futur EPCI à 32 Communes au lieu des 24 actuelles d'ECLA.

Dès lors, un travail a été réalisé en collaboration avec le cabinet KPMG sur :

- la modification des statuts de chacun des EPCI concerné par cette fusion,
- le choix du futur siège social,
- le nom du futur EPCI.

Parallèlement, le nombre de représentants des Communes au sein du futur EPCI a engendré une recomposition du Conseil Communautaire.

### 2 Le service d'incendie et de secours

Le service d'incendie et de secours représente une part importante des dépenses. La départementalisation s'est effectuée au 1er avril 1998 et le budget de transfert versé au S.D.I.S. s'est élevé en 2016 à **1 268 864 €** (chiffres 2015 = 1 265 069 €).

#### Projet de nouvelle caserne

La commune de Villeneuve-sous-Pymont ayant refusé le permis de construire du projet établi en 2015, le SDIS a décidé de s'orienter vers un nouveau site, à côté du Centre Départemental d'Incendie et de Secours, à Montmorot. Un nouveau concours de maîtrise d'oeuvre a été engagé sur ce site, dont le résultat sera connu en 2017.

Ecla reste un partenaire financier du SDIS sur cette opération, avec une contribution prévue à hauteur de 2 500 000 € pour cet investissement.

### 3 Le service des ordures ménagères

Le coût du service des ordures ménagères s'est élevé en 2015 à **3 293 707 €** (3 260 964 € en 2015).

## 4 Développement économique

### A. CRÉATION ET AMÉNAGEMENT DE ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

#### **La Zone d'Aménagement Concerté sur les communes de Messia-sur-Sorne et Chilly-le-Vignoble**

En 2015, le dossier de création, incluant toutes les études préalables (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, etc) a été réalisé, l'objectif restant de mettre en œuvre l'enquête publique en 2016 et de réaliser les études de maîtrise d'œuvre et le choix des entreprises. Les dossiers d'études préalables nécessaires à l'élaboration du dossier de création de la ZAC avaient été réalisés en 2015. L'enquête publique s'est déroulée du 26 mai au 24 juillet 2016 ; le commissaire enquêteur a remis un avis favorable le 12 Août.

Le Conseil Communautaire a donc déclaré d'intérêt général cette opération le 19 septembre. Le Préfet, par arrêté du 06 décembre 2016 a déclaré d'utilité publique le projet d'extension et de requalification de la zone, ce qui permettra en 2017 la mise en œuvre des procédures d'expropriation nécessaires.

En parallèle, un maître d'œuvre a été désigné (la société PMM de Dole) afin de poursuivre les études opérationnelles. L'avant-projet a été réalisé à l'automne 2016 ; il se poursuivra en 2017 par les études de détails nécessitant au préalable la maîtrise foncière des terrains.

Compte tenu de sa situation géographique attractive, avec d'un côté le contournement ouest et de l'autre la RD 1083, cette zone fait l'objet de plusieurs demandes d'entreprises qui ont pris contact avec ECLA en vue de leur installation dès que cette ZAC sera opérationnelle.

#### **Le Parc d'Innovation Technologique sur les Communes de Courlans et de Courlaoux (P.I.T.)**

Les études de projet et les études administratives sont achevées sur ce site, dont ECLA dispose de la maîtrise foncière.

La mise en œuvre opérationnelle de l'aménagement est pour l'instant suspendue, priorité ayant été donnée à l'aménagement de la zone de Mesia/Chilly-le-Vignoble, à la suite notamment des réflexions menées par les ateliers des territoires économiques.

### B. LA COMMERCIALISATION ET LA GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

#### **"Les Plaines II" à Courlaoux**

Les ventes de terrain avec les entreprises qui avaient mis une option n'ont pas été réalisées compte tenu du contexte économique et du manque de visibilité pour s'engager dans des investissements.



### C. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ECLA a décidé d'amorcer une réflexion visant à optimiser le tissu économique local, basé sur le triptyque interdépendant développement économique-emploi-formation.

#### **1 - Fédérer les liens entre les acteurs économiques de l'emploi et de la formation.**

## **Conclusion d'un partenariat avec la CCI du Jura**

ECLA et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura ont conclu une convention de partenariat en vue d'engager, en collaboration, les actions suivantes :

### ● **Promotion de l'entrepreneuriat :**

- projet de création d'une pépinière hybride
- sensibilisation à l'entrepreneuriat,
- participation au programme PEPITE.

### ● **Accompagnement des entreprises dans leur développement :**

- renforcement des échanges avec le tissu local ,
- accompagnement au développement de filières stratégiques territoriales,
- participation à l'organisation du Forum de l'emploi.

### ● **Aménagement, développement et promotion du territoire :**

- création d'un portail d'accès commun au recensement et à la diffusion d'offres immobilières / foncières vacantes,
- création, aménagement de zones d'activités sur le territoire d'ECLA,
- engagement d'une réflexion autour de l'identité économique territoriale,
- participation à la mise en œuvre du Plan de Déplacements Inter-Etablissements.

### ● **Animation d'une démarche d'échange, de veille et de prospective : Mise en oeuvre et déploiement du dispositif Tag Emploi**

Fin 2015, ECLA a choisi de travailler avec la société TAG EMPLOI à la mise en place d'une plateforme internet destinée à regrouper et diffuser sur un seul site toutes les offres d'emploi, stages, alternances et formations disponibles sur le bassin d'emploi défini par ECLA, à savoir les communautés de communes du Pays Lédoniens. Pour cela, cet outil parcourt en continu une centaine de sites internet diffusant des offres d'emploi et va retenir toutes les annonces localisées sur le territoire. Il est également possible de créer des alertes mail pour recevoir automatiquement les nouvelles annonces et déposer gratuitement des offres d'emploi sur le site.

Lancé officiellement le 11 mars 2016, le site **lonslesaunier.tagemploi.com** a reçu au 31/12/2016 30 087 visites pour 228 742 pages visitées soit 7,6 pages par session.

## **2 - Favoriser le développement de la filière " innovation, nutrition, bien-être" via la conclusion d'un partenariat avec Vitagora**

Le partenariat mis en place entre Vitagora et l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) en novembre 2015, pour accompagner la structuration territoriale de la filière « nutrition, santé, bien-être des consommateurs », s'est développé avec succès en 2016. Hélène CHRAPECKI, présente en local, a mis à profit ses entretiens réalisés avec 65 acteurs territoriaux de cette filière pour réaliser un diagnostic de leurs sujet d'intérêt

principaux, propices à l'innovation et aux collaborations, et pouvant être d'importants marqueurs de territoire. Parmi eux : l'impression 3D alimentaire, la valorisation des extraits végétaux régionaux, ou encore les drones pour l'agriculture et la viticulture.

Afin de créer des passerelles pérennes entre ces acteurs et de dynamiser le développement économique local, ce sont, au total :

- Plus de 30 mises en relation qui ont été effectuées,
- 3 Vitagora Café qui ont été organisés à Lons le Saunier, réunissant plus de 40 structures, acteurs locaux et membres du pôle. (Photo ci-dessous)
- 17 acteurs locaux engagés dans une action collaborative (événement, projet collaboratif innovant de R&D).

A terme, les objectifs du partenariat entre ECLA et Vitagora sont triples :

- Favoriser la compétitivité des acteurs économiques locaux,
- Dynamiser l'attractivité territoriale,
- Promouvoir le développement économique, l'emploi et la formation.



## **3 - Participer aux initiatives du Pôle Territorial de Coopération Économique**

En 2016, ECLA est partenaire du Pôle Territorial de Coopération économique **Clus'Ter Jura** pour la seconde édition de Stat up de Territoire lancée en 2016 à Lons sur deux sites : le Puits Salé et la Maison de la Vache Qui Rit.

Près de 300 personnes se sont réunies le temps d'une journée sous forme d'ateliers pour réfléchir sur les entreprises de demain sur notre territoire. Plusieurs idées se sont ainsi transformées en projets puis se sont concrétisées. C'est le cas de L'intermède du Jura, une épicerie ambulante qui vend des produits locaux et de saison ou «La bêche qui rit», un atelier destiné à transformer des bâches ou banderoles événementielles en sacs cabats.

Cette opération sera reconduite en 2017.

## D. LE SOUTIEN ET LA PROMOTION DE PLUSIEURS ACTEURS ÉCONOMIQUES, PARTENAIRES

### Initiative Jura

Initiative Jura a géré sur 2016, 5 dossiers de création d'entreprises et 12 dossiers de reprise générant 20 créations d'emploi et consolidant 33 emplois pour un montant de prêt de 201 844 €.

Par ailleurs, au titre du prêt d'honneur croissance, Initiative Jura a traité 4 dossiers permettant la création de 3 nouveaux emplois pour un montant de prêts accordés à hauteur de 51 000 € soit un total de 20 dossiers.

### Mission Locale Sud Jura

L'association a pour mission l'orientation, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Sur le territoire d'ECLA, 569 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale Sud Jura en 2016 dont 22 jeunes entrés en Emploi d'avenir, 39 entrés en situation CDI et 36 entrés sur un contrat aidé (pour mémoire ECLA a alloué en 2016 une subvention de 19 980 €).

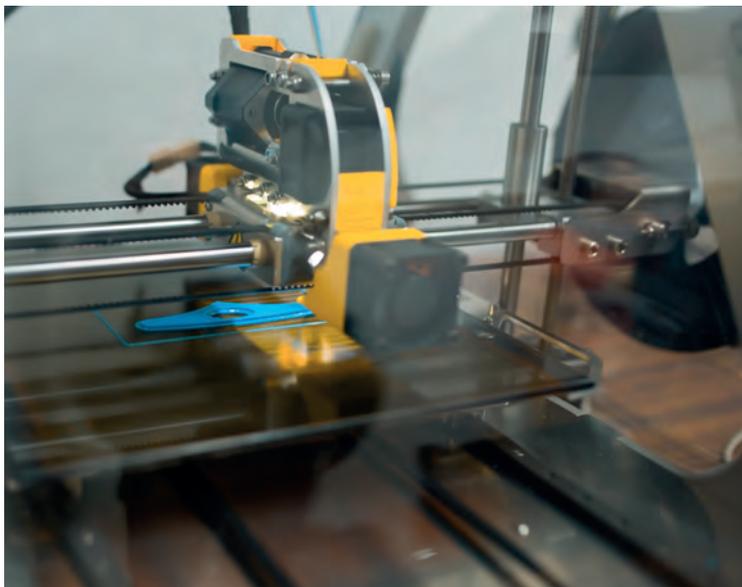
### Projet « pôle entrepreneurial »

- Etude de faisabilité pour création d'un pôle entrepreneurial multi-sites
- Organisation, animation, suivi de l'étude portée par le cabinet Interfaces
- Mobilisation des partenaires de l'accompagnement à la création et financement d'activités
- Prise de contacts et visites de sites similaires (La Pousada, Besançon-La Planoise, « La Cordée »...)
- Démarrage d'une étude sur le thème de la « Fabrique à Entreprendre » en lien avec la Caisse des Dépôts.

### École de la 2ème chance

En 2016, ECLA a financé l'École de la 2ème Chance à hauteur de 4000 €.

Cette école, créée en 2014, a pour mission d'accueillir des jeunes sortis sans diplôme des systèmes d'enseignement traditionnels et confrontés à des difficultés sociales et humaines.



Quelques données sur l'année 2016 :

- nombre de jeunes accueillis: 29
- nombre de jeunes accueillis et résidant sur ECLA: 18
- taux de retour à l'emploi: 25% à la fin de la formation mais s'élève à 43% si on tient compte du suivi post parcours

Typologie du public:

- Moyenne d'âge: 19,2 ans
- 48% hommes 52% de femmes
- Niveau V non validé: 97%
- Sans expérience professionnelle: 83%
- Résidents en Quartiers Politiques de la Ville: 24%
- Reconnus travailleur handicapé: 21%

### Maison de l'Emploi

Dans le cadre de la convention d'objectifs conclue avec la Maison de l'Emploi de Lons-le-Saunier / Champagnole pour l'animation et la mise en œuvre d'actions en faveur du développement économique et de l'insertion professionnelle, ECLA a versé à la MDE au titre de l'année 2016 la somme de 21 500 €.

Contribution à la création de Lédonova-FabLab du Jura, une association de gestion du FabLab installé en fin d'année dans le sous-sol de la Maison de l'Emploi mis à disposition par la structure.

L'association porteuse du FabLab s'est constituée durant l'année, elle est présidée par Marc Plésiat et son coordonnateur est Yves Lecoq. Lédonova s'est mise en quête de financements pour s'équiper en découpe laser et imprimante 3D. Son inauguration est son lancement sont prévus en 2017.

Promotion du dispositif « service civique » auprès des associations locales

Agrément pour 3 à la MDE: Cyber-Base, Fab-Lab, fonds de dotation territorial

Inauguration du Fablab Lédonova en mars 2017



## 5 Tourisme

### A. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour a été mise en place lors du transfert de la compétence gestion de l'office du tourisme en mars 2005. La taxe de séjour a rapporté **47 932,60 €** en 2016 (55 042,94 € en 2015). Ce chiffre revient en 2016 à son niveau de 2014.

Ecla a délibéré le 19 septembre 2016 pour modifier les tarifs au 1er janvier 2017 en prenant en compte l'instauration par le Conseil Départemental de la taxe additionnelle. De même les exonérations ont été toilettées.

### B. OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE

À la suite de la délibération du 9 décembre 2013, le nouvel office de tourisme intercommunautaire (entre la Communauté d'Agglomération ECLA, la Communauté de Communes de Bresse Revermont, la Communauté de Communes des Côteaux de la Haute Seille et la Communauté de Communes du Sud Revermont) a été créé par l'assemblée générale constitutive du 10 janvier 2014.

Au cours de l'année 2016, l'office de tourisme du pays lédonien, Les Côteaux du Jura, a également, après le label «qualité tourisme» en décembre 2015, obtenu son classement en catégorie 1 auprès des services de l'État (par arrêté préfectoral du 19 février 2016).

Il a obtenu d'excellents résultats en termes de fréquentation, l'antenne de Lons-le-Saunier progressant de 9% sur les mois de haute saison touristique (juillet et août).

En parallèle, il a déployé l'ensemble des missions de la convention d'objectifs et de moyens (éditions, site internet ...), sur le siège de Lons-le-Saunier et les antennes.

La convention a expiré au 31 décembre 2016. Le territoire de compétence de l'office de tourisme est impacté par la loi NOTRe et les fusions des communautés de communes.

## 6 Environnement

L'année 2016 a vu la concrétisation des premiers programmes initiés par la démarche du projet territoire « zéro déchet zéro gaspillage, porté par ECLA. Il s'agit notamment de :

- Déploiement du compostage collectif en pied d'immeuble avec la pose de 6 conteneurs en partenariat avec le SICTOM,
- Le déploiement des sites de collecte des consignes de verre, opération portée par le cluster, dont l'intérêt permet d'envisager sur 2017 une pérennisation à travers un portage par une structure indépendante,
- Création d'un Fablab porté par l'association Ecologik Art,
- Extension des consignes de tri portée par le SYDOM
- Lutte contre le gaspillage alimentaire porté par le centre aéré de Montciel ainsi que par le CPIE en lien avec le centre hospitalier.



Des réflexions ont été engagées au cours de l'année 2016 autour de nouveaux projets tels que :

- Valorisation du marc de café (projet encadré par le Cluster Jura).
- Tri des déchets de bureau en partenariat avec les administrations et des entreprises de nettoyage lédoniennes,
- Organisation de la gestion des déchets du BTP

En matière d'animation, ECLA a organisé à Lons une **journée de sensibilisation du public** en novembre 2016, dans la cadre de la semaine européenne de réduction des déchets. De plus, un programme de sensibilisation des scolaires au gaspillage alimentaire a été engagé sur l'année scolaire 2016-2017, 5 classes de l'agglomération sont concernées.



Dans le cadre de la **convention tripartite** signée entre ECLA, la Ville de Lons le Saunier et l'Agence de l'Eau, l'étude du projet de restauration des milieux humides sur la vallée du Solvan a été poursuivie. Le travail partenarial avec Jura Nature Environnement et l'EPTB Saône et Doubs a permis de définir la nature des travaux à réaliser sur le secteur de l'ancienne aire d'accueil des gens du voyage pour retrouver le caractère naturel de cette zone. Un dossier de demande de financement a été déposé auprès de l'Agence de l'Eau.

ECLA a recruté, sur un mi-temps, un chargé de mission milieu naturel qui a pris ses fonctions en décembre 2016. Il travaillera sur la mise en œuvre concrète des actions à mener sur les milieux humides et la restauration physique des cours d'eau du territoire, qui sont inscrits dans la convention tripartite.

Le territoire d'ECLA a été fortement impacté par les **inondations de mai 2016** et plus particulièrement les communes de l'amont du bassin de la Vallière. De très nombreux dégâts ont été constatés sur les voiries et dans certains bâtiments. Un inventaire des désordres constatés sur les équipements publics et les berges a été réalisé par ECLA en partenariat avec les communes, afin de constituer un dossier de demande d'indemnisation auprès des services de l'Etat. Le montant estimatif des travaux de réparation des voiries s'élève à 450 000 €.

ECLA a finalisé l'étude de faisabilité de la création d'un **bassin écrêteur de crue** sur le bief de Saubief sur la commune de Montmorot. Les sondages géotechniques réalisés sur le site montrent que la terre n'est pas utilisable pour assurer la stabilité de la digue du barrage. Il conviendrait d'apporter de la terre de l'extérieur, ce qui entraîne un surcoût important.

La signalétique directionnelle des **chemins de randonnée** inscrits au PDIPR a été posée sur l'ensemble des communes du territoire d'ECLA. Elle est complétée par la mise en œuvre du balisage des chemins qui est effectuée par l'équipe d'emplois verts, dont l'encadrante a été formée aux spécificités de ce balisage.

Sur la **voie verte**, les travaux d'entretien par l'équipe d'emplois verts se sont poursuivis tout au long de l'année et des travaux de sécurisation des ouvrages sur la voie du Tacot ont été engagés en fin d'année 2016 et réalisés en début d'année 2017. Il s'agit de la sécurisation des têtes du tunnel du Tacot et la pose d'une mise sur la partie de voie surplombant la RD 678.

Un travail partenarial avec Jura Nature Environnement a été conduit pour informer les utilisateurs de la voie PLM, des pratiques en matière d'entretien sélectif des espaces riverains de la voie verte.



Enfin, en partenariat avec le Conseil Départemental, une **signalétique de rabattement** depuis les routes départementales vers la voie verte a été mise en œuvre.

Outre ses interventions sur la voie verte et le balisage des terrains, l'équipe d'emplois verts a poursuivi ses **missions d'entretien des cours d'eau** et des espaces communautaires, notamment sur les zones d'activités. Cette équipe est également à la disposition des Communes pour des travaux sous maîtrise d'ouvrage communale.

En matière d'énergie, une base de donnée sur la **consommation énergétique des bâtiments communautaires** a été créée et mise en ligne sur le Système d'Information Géographique d'ECLA.  
ECLA a également assuré la renégociation des marchés de fourniture de gaz et d'électricité, en tant que coordinateur du groupement de commande d'achat.

Huit communes ont fait appel au **conseiller en énergie partagé**, pour des conseils au moment de travaux ou des diagnostics de consommation, sur l'éclairage public ou des bâtiments publics.

Une sensibilisation des utilisateurs des installations sportives a été faite au vu des bilans de consommation de chacun des équipements et les résultats des changements de gestion sur le centre Aqua'ReL ont été présentés. Un suivi des consommations des équipements culturels communautaires a également été mis en place.

## 7 Habitat et logement

L'animation mise en place dans le cadre de la démarche d'OPAH-RU, avec un accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs souhaitant réhabiliter des logements a permis sur l'année 2016, de mobiliser plus de 290 000 € de subvention de l'Anah et du FART (Fonds d'Aide à la Réhabilitation Thermique).

### 45 logements qui ont été réhabilités :

- 41 de propriétaires occupants (2 insalubres, 18 autonomie, 23 énergie)
- 4 de propriétaires bailleurs

Ces opérations ont mobilisé des fonds propres à l'agglomération pour 60 000 € sur le volet animation, 5 000 € d'aide et 20 000 € de crédits à réserver pour l'accession à la propriété pour les jeunes ménages.

On constate un fort ralentissement de l'activité de réhabilitation sur le parc privé et c'est pour cela qu'une nouvelle campagne de communication sera lancée en début d'année 2017, dernière année de l'OPAH-RU.

En 2016, ECLA s'est engagé à participer à hauteur de 80 000 € pour le financement de la réhabilitation thermique de 80 logements de l'OPH situés des Gentianes à Lons et à hauteur de 48 000 € pour la création de 6 logements locatifs par la commune de Courlaoux

## 8 Voirie

### ECLA a réalisé:

- le renouvellement de la bande de roulement à concurrence de 3,9 km de voirie qui permet d'atteindre depuis 2003 une réfection de 136,6 km de voirie sur un total de 280 km pour le territoire d'ECLA. Cet investissement représente un montant global de 488 000 € HT sur l'année 2016.

- la requalification de la rocade : Le dossier d'étude de faisabilité, élaboré par INGEROP s'est achevé en janvier 2016. Il a fait l'objet de plusieurs présentations dans les communes concernées et en groupe de travail.

Le Conseil Communautaire a approuvé le 19 septembre le projet de requalification et les orientations techniques issues de l'étude, en réaffirmant l'intérêt majeur de cet aménagement, et a décidé la poursuite des études opérationnelles par la désignation d'un maître d'œuvre, avec un objectif d'optimisation économique des aménagements.

## 9 Transports urbains

### A. BILAN

En 2016, la fréquentation des lignes régulières TALLIS a augmenté pour la seconde année consécutive : 216 331 voyages contre 210 012 en 2015 soit une augmentation de **+ 2,98 %** après la hausse de +3,60 % en 2015. De même, le transport à la demande MALIS augmente de **+4,01 %** après une légère baisse en 2015 : **6 021** voyages contre 5 789 en 2015.

Les recettes sont en revanche légèrement en baisse :

	TALLIS	MALIS	AUTRES	TOTAL
2015	117 214,60	13 626,50	47 057,00	177 898,10
2016	118 776,40	12 339,00	44 658,00	175 773,40
Différence %	+1,3%	-9,45%	-5,10%	-1,2%

La vente des titres montre une hausse des abonnements au détriment des ventes de cartes 10 voyages Tallis; la politique tarifaire d'ECLA porte ses fruits avec cette tendance à une fidélisation de la clientèle.

En 2016, le coût des transports pour ECLA a représenté une somme de **700 000 €**, versée sous forme de compensation tarifaire et de subvention forfaitaire d'exploitation à l'exploitant, qui perçoit en outre, les recettes provenant des usagers.

## B. NOUVEAUTÉS

La Convention avec Keolis-Monts Jura a été prolongée jusqu'au 31 août 2017. En effet, du fait de la non création d'un syndicat mixte avec le Département du Jura, les délais pour le lancement de la procédure pour la nouvelle Délégation de Service Public ne pouvaient être respectés. De la même manière, la convention avec le Département du Jura pour l'organisation des transports publics de voyageurs à l'intérieur du ressort territorial d'ECLA, et en particulier le transport des élèves, a été prolongée jusqu'à la même date.

Depuis le 4 janvier 2016, les horaires de la **navette ESAT** ont été adaptés aux nouveaux horaires de fonctionnement de l'établissement : du lundi au jeudi le départ passe de 16h46 à 16h36 et le vendredi le départ passe de 16h46 à 15h36.

Depuis le 1er septembre 2016 :

-l'itinéraire de la **ligne C** a été modifié pour permettre la desserte de la nouvelle école élémentaire Bernard Clavel (avec création d'un nouvel arrêt accessible) et les horaires ont été ajustés,

-l'itinéraire de la **ligne D** a également été modifié pour permettre une meilleure desserte du quartier des Clusiaux sur Montmorot, avec la création d'un arrêt « Mathy » à proximité du magasin Bricomarché et du transfert de l'arrêt situé rue Billon dans la rue Mathy, afin d'améliorer la sécurité des usagers.

## C. PLAN DE DÉPLACEMENT INTER-ETABLISSEMENT

En 2016, le challenge « Au travail sans ma voiture » a été remplacé par le **premier salon de la mobilité électrique** le 21 septembre, au cours duquel il était possible d'essayer une large gamme de vélos ou de véhicules électriques. En fin de journée, un échange a eu lieu entre les utilisateurs de véhicules/vélos électriques et les collectivités.



Par ailleurs, le PDIE a organisé, le 1er décembre, une **conférence sur le télétravail** qui a permis des échanges fructueux entre organismes rappelant la réglementation en la matière ou ayant mis en place le télétravail, des télétravailleurs et des responsables de services.

Le 19 septembre 2016, ECLA a délibéré pour valider le **schéma directeur des déplacements doux** sur son territoire, ce schéma est issu d'un travail partenarial avec les communes. 3 itinéraires issus de ce schéma ont été retenus pour être proposés à un financement 2017 de la part de la Région et du Département, sur les communes de Courlans/Chilly le Vignoble, Chilly et Montmorot.

## 10 Aménagement de l'espace

Le Schéma départemental d'aires d'accueil des gens du voyage prévoit la construction, par ECLA d'une **aire de grand passage** pour le sud du département. Cette aire doit être située sur le territoire des trois intercommunalités CC Bresse Revermont, CC du Val de Sorne ou ECLA.

Aucun site réunissant les conditions favorables n'avait été identifié jusqu'à présent.

En 2015, la ville de Lons le Saunier a proposé le site acquis sur le territoire de Ruffey-sur Seille initialement pour la réalisation d'un stand de tir, projet finalement abandonné.

La situation de ce site a reçu un avis favorable de la commission départementale des Gens du voyage. Un projet a été élaboré. Il s'agit de la réalisation d'une aire engazonnée de 1,7 ha, disposant uniquement, conformément à la réglementation en vigueur pour ce type d'aire, de points de raccordement électriques et de points d'alimentation en eau potable.

Les travaux d'aménagement, d'un montant de **330 000 € HT**, sont financés à hauteur de 250 000 € par l'état (DETR). Ils ont été réalisés de août à octobre 2016. Cependant, la commune de Ruffey s'est opposé à cet aménagement par arrêté interruptif des travaux. Une procédure est en cours au tribunal administratif, ECLA défendant, aux cotés du Préfet la légalité de cet aménagement au regard des règles d'urbanisme en vigueur, et réaffirmant la pertinence de la localisation de cette aire.

## 11 Equipements culturels

### A. LES SCÈNES DU JURA

La saison de Scènes du Jura a lieu de septembre à juin.

La présentation chiffrée qui suit est donc prise sur un exercice financier correspondant à l'année civile 2016.

Les éléments suivants distinguent l'activité de Scènes du Jura sur ECLA de celle proposée pour l'ensemble des SDJ courant sur deux demi-saisons (2015-2016 et 2016-2017) :

- 28 propositions de spectacles ont donné lieu à 53 représentations (LSDJ: 56 propositions pour 136 représentations)
- 22 spectacles (soit 37 représentations) présentés au Théâtre
- 6 spectacles (soit 16 représentations) présentés hors les murs (extérieurs, Bœuf sur le Toit, Cour de l'ancienne Mairie, Collège Briand, Château de Verges)
- Jauge totale (capacité d'accueil) : 16 700 places (LSDJ : 38 000 )
- Nombre de spectateurs accueillis : 14 168 (LSDJ : 34 005 )
- Taux de fréquentation sur l'année : 84,84 % (LSDJ : 89,48 %)
- Nombre d'abonnés (saison 2016-2017) : 1 626 (Total Les Scènes du Jura : 3 525)
- Nombre de bus au départ de Lons : 42 (Total LSDJ : 67)
- Nombre de manifestations accueillies au Théâtre (hors programmation LSDJ) : 15 soit 43 jours d'occupation



Virginie Bocard, Directrice de Scènes du Jura avec Kery James et Jean-Pierre Baro

## B. CENTRE CULTUREL COMMUNAUTAIRE DES CORDELIERS

L'année 2016 a été pour le Centre culturel des Cordeliers une année riche marquée par des évolutions notables en matière d'offre de services ainsi que du point de vue des modalités de fonctionnement :

- Horaires d'ouverture redéfinis pour la médiathèque, ouverture le samedi matin, fermeture à 19h en semaine, arrêt des distinctions entre périodes scolaires et période de congés scolaires ;
- Mise en place de nouveaux partenariats (culturels, sociaux, en matière d'autonomie) ;
- Avancement de la réflexion et prémices de la mise en réseau de la bibliothèque de Montmorot (conventionnement, informatisation commune) ;
- Renforcement des actions en direction des seniors ;
- Déploiement de nouvelles offres en matière de médiations numériques ;
- Obtention de nouveaux labels pour ce qui concerne le cinéma : Labellisation Europa Cinémas, Label Patrimoine et Répertoire du Centre National de la Cinématographie.

### Quelques chiffres

25 agents pour 23,4 ETP au sein de l'équipe permanente du Centre culturel, renforcés par 4 vacataires horaires

Médiathèque

243 jours d'ouverture

153 000 entrées ;

7522 inscrits actifs (ayant eu un abonnement valable au moins 1 jour entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

6120 emprunteurs actifs (ayant effectué au moins 1 emprunt entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) parmi lesquels :

- 33 % 0 à 14 ans ;
- 21 % 15 à 29 ans ;
- 13,5 % 30 à 45 ans ;
- 19 % 46 à 64 ans ;
- 13 % 65 ans et plus.

Parmi les emprunteurs actifs figurent 61,1 % de femmes et 38,9 % d'hommes.

La ventilation par lieu de résidence se fait ainsi : 42,5% résident à Lons-le-Saunier, 26 % résident dans une autre commune du territoire communautaire (soit 68,5 % d'emprunteurs habitant dans une commune ECLA et 31,5 % hors ECLA).



265 988 prêts de documents au grand public parmi lesquels 62,5 % de livres, 21 % de DVD, 8 % de CD musicaux, 5,5 % de périodiques

92 508 documents dans les collections (hors fonds patrimonial) dont 66 565 livres (72 %), 12 673 DVD (13,5 %), 11 802 CD (13 %)...

243 abonnements en cours à des titres de périodiques (201 titres adultes et 42 titres jeunesse) ;

4 539 documents acquis parmi lesquels 64 % de livres, 19,7 % de DVD, 14,6 % de CD musicaux

51 accueils de classe pour un total approximatif de 1200 enfants touchés ;

## Cinéma

32 265 entrées (+ 13,7 % par rapport à 2016)

Top 5 des entrées hors séances scolaires :

1. Ma vie de Courgette : 929 entrées
2. Juste la fin du monde : 907 entrées
3. Moi Daniel Blake : 877 entrées
4. Julieta : 562 entrées
5. Café Society : 545 entrées

6 690 scolaires accueillis dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'image et accueil de classes à la demande (20,6 % du total) ;

Plusieurs **festivals** et temps forts ont rythmé la vie du cinéma des Cordeliers :

- Quinzaine du Film Allemand (941 entrées)
- Semaine des Alternatives aux Pesticides (157 entrées)
- Mois du Film Documentaire (253 entrées)
- Nuit la plus Courte (150 personnes)
- Rendez-vous de l'Aventure...



Une nouvelle labélisation est venue renforcer l'action du cinéma, reconnaissant ainsi la richesse et la diversité du travail réalisé en interne, avec l'intégration au réseau de salles Europa Cinéma.

## C. CONSERVATOIRE

### Les effectifs

Élèves : 567

Professeurs : 27

Familles : 456

Cours : 1251

**Les auditions d'élèves** (Auditions des classes instrumentales, master-class, heures musicales)

Lieux : Salle de l'Hôtel Dieu, Bœuf sur le Toit, conservatoire, Puits Salé, CARCOM, Juraparc, Maisons de retraites

- 16 représentations dont 9 heures musicales
- 1000 spectateurs

**Les concerts** (Les orchestres, l'harmonie, le chœur, les ensembles instrumentaux, concerts de professeurs, )  
Lieux : Théâtre, Bœuf sur le Toit, Juraparc, églises, salles des fêtes des communes etc...

- 8 représentations « Concert de Noël » avec l'harmonie et l'ensemble « Qu'à Six », « trompettes en fête », « Les grands airs d'opéra », « Musique Hongroise » en partenariat avec l'Université ouverte, « Musique et mouvement » avec l'ensemble orchestral du conservatoire, « concert de Printemps », « Concert des orchestres », « Concert de l'harmonie » avec en seconde partie « Les Chicks »
- 3 Concerts scolaires : 1 par la compagnie Félicitas « La Bête et la Belle » (300 enfants) et 2 concerts promotionnels / présentation d'instruments par les professeurs du conservatoire (800 enfants),
- 3300 spectateurs

### Les manifestations extérieures

**Cérémonies officielles et patriotiques par l'Harmonie,**  
« Descente du Père Noël » à Perrigny, « Atelier de danses traditionnelles » dans le cadre de « Lons Ville amie des enfants », « Rendez-vous aux jardins », « Fête de la musique », « Requiem de Fauré » par le chœur du conservatoire dans le Cloître de l'Hôtel Dieu.

**Les spectacles** (Musique, danse, costumes, mise en scène),

Lieux : Théâtre, Puits Salé, Juraparc

- 1 représentation : « Concert dansé » dans le cadre de la résidence de la compagnie Félicitas,
- 2 Bals Folk avec les groupes « Duo Balzam » et « La Cuivraille », Spectacles
- 3 Spectacles : « La Bête et la Belle » avec la compagnie Félicitas, « Cocktails frappés » avec les classes de piano et percussions, « Une soirée à l'Opéra » avec l'orchestre de chambre et le chœur du conservatoire
- 5 concerts pour le Festival Couleurs Jazz
- 3500 spectateurs

Soit au total 7800 spectateurs.



*Le Conservatoire fait sa rentrée*

Chacun  
son  
**rythme**

La culture avec **ECLA** JURA

Renseignements  
03 84 47 88 59 - [conservatoire@ecla-jura.fr](mailto:conservatoire@ecla-jura.fr) - 

Conservatoire à rayonnement intercommunal MUSIQUE & DANSE  Ville de Lons le Saunier  Jura 

## 12 Compétence sportive

Sur le plan des équipements, des travaux ont été réalisés parmi lesquels :

- Le démarrage des travaux de reconstruction des vestiaires du stade de Courlaoux
- Le démarrage des travaux de renouvellement de l'éclairage du stade de Perrigny



### Fonctionnement du Centre Aqua'ReL

En 2016 le centre Aqua'ReL a enregistré 224 548 entrées dont 152 291 entrées du public, 18 599 pour animations et les leçons, 25 862 pour les clubs sportifs, et 27 796 pour les scolaires. La fréquentation en période estivale a été moindre du fait du non fonctionnement de la découvrabilité de cet équipement.

### Equipements sportifs

L'éclairage du terrain de football de Perrigny a été réalisé en 2016, de même que l'aménagement sécuritaire du pas de tir à l'arc du Solvan. Les anciens vestiaires du stade de Courlaoux ont été détruits, les travaux de reconstruction seront achevés pour l'été 2017. D'autres travaux de maintenance des équipements ont également été réalisés.

### Subventions

Suite au dépôt et à l'étude des dossiers de demande des subventions des clubs sportifs par l'OIS, les subventions sportives de fonctionnement ont été attribuées en 2016 pour un montant global de 189 980 €.

Les clubs sportifs comptaient, au 30 juin 2016, plus de 9 000 adhérents dont 8 305 licenciés (40,2 % de jeunes de moins de 18 ans).

### Championnats

Le club de handball l'US Lons a rejoint au niveau national III le CS Lons rugby et l'ALL Basket-ball. Par ailleurs, plusieurs équipes de jeunes et de nombreux individuels participent à des compétitions de niveau national.



### Évènements

-En 2016 plusieurs manifestations importantes se sont déroulées au sein des installations sportives d'ECLA, comme le gala (télévisé) de boxe thaï le 30 avril, ou le tournoi national de handball fauteuil les 2 et 3 juillet. Le GES a également accueilli, en raison de l'indisponibilité de Juraparc, le banquet de la 20ème Percée du Vin Jaune.

## 13 Assainissement

### Station d'épuration de Montmorot

Les travaux de restructuration de la station, engagés en 2012, ont été soldés en 2016. Le solde des subventions sera perçu sur l'exercice 2017.

- Bilan financier de cette restructuration = 8 494 000 € TTC
- Subvention de l'Agence de l'eau = 1 179 732 € soit 13.8 %
- Subvention du Conseil Départemental = 431 425 € soit 5 %
- Autofinancement = 6 882 843 € soit 81.2 %

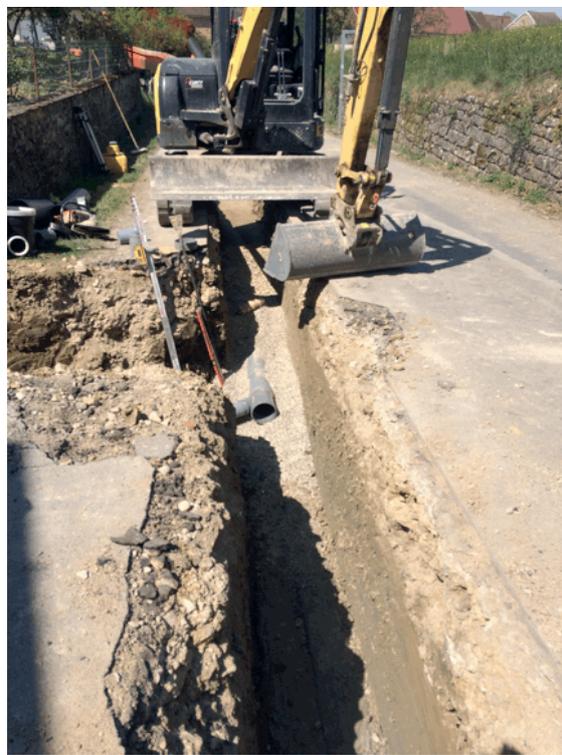
### Décanteur de Montmorot

Les travaux de réhabilitation du décanteur lamellaire, engagés fin 2015, ont consisté en 2016 en une phase de démontage des lamelles pour un montant de travaux de 120 961 € TTC.

En 2017, l'agrandissement du local permettra d'installer l'ensemble des équipements de commandes hors de l'enceinte corrosive de l'ouvrage.

### Amélioration des réseaux

- Travaux de réparation et branchement sur l'ensemble du territoire pour 162 926 € TTC.
- Renouvellement du réseau Rue du Couchant à LONS pour 19 649 €
- Réhabilitation du réseau d'assainissement de la Commune de TRENAL dont les travaux se dérouleront sur 2017 pour un coût de 467 353 € TTC auquel s'ajoutent les frais d'étude et de contrôle.



### Renouvellement d'équipements

En 2016, 67 520 € ont été consacrés au renouvellement d'équipements sur les postes de relevage et les stations d'épuration.

### Engagement de dossiers

- Engagement de l'étude de faisabilité de la création d'un système d'assainissement sur la Commune de CESANCEY pour un montant de 43 000 € TTC.
- Engagement de l'étude du schéma directeur d'assainissement pour un montant de 106 000 € TTC.

## 14 Politique de la Ville

### Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Pour 2016, l'affectation par la Communauté d'Agglomération de la subvention définie par le CUCS (avec retenue sur l'attribution de la Ville de Lons) a été de 102 000 € (identique à 2015), pour des actions ciblées sur la cohésion sociale, l'emploi, le développement économique, le cadre de vie et l'habitat portées par différents organismes et associations locales.

## 15 Compétence scolaire

Au cours de l'année 2016, 195 remplacements d'ATSEM ont été réalisés sur l'ensemble des écoles du territoire d'ECLA. Depuis 2012, les ATSEM sont mobiles sur ECLA.

En 2016

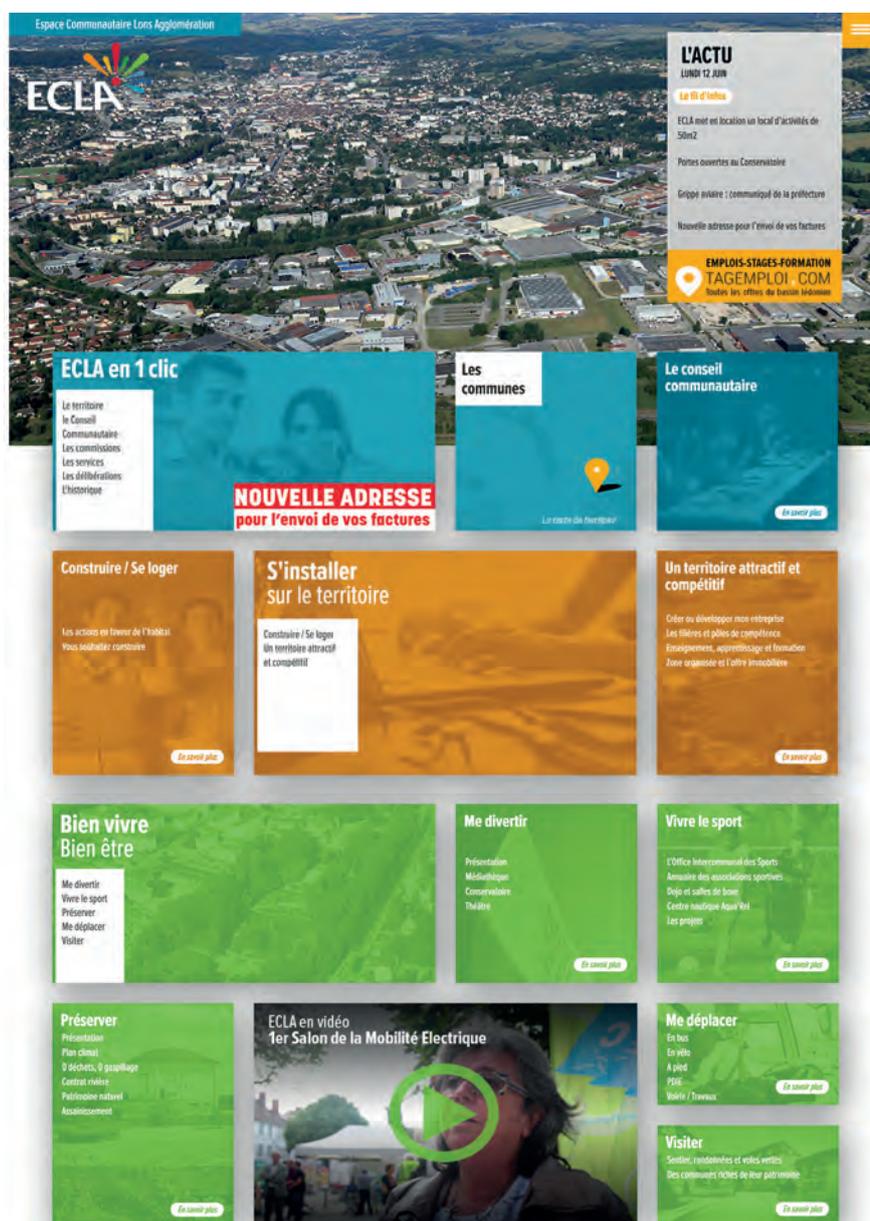
- un agent de Lons-Le-Saunier travaille à Conliège
- un agent de Perrigny travaille à Lons-Le-Saunier
- un agent de Courlans travaille à Perrigny
- deux agents de Lons-Le-saunier travaillent à Courlans.

## 16 Communication

Préparé, rédigé et développé pendant un semestre en 2016, le site **ecla-jura.fr** a été mis en ligne dans les derniers jours de l'année et fut complètement opérationnel en janvier 2017 après les derniers ajustements dus à l'élection du nouvel exécutif.

Conçu pour tous les supports (ordinateurs, tablettes, smartphones), il répond à deux besoins : l'un institutionnel de présentation du nouvel espace communautaire et celui de l'internaute dont la recherche est plus thématique.

Dans la foulée, une **page Facebook ECLA Agglomération** a été ouverte.



Dans le premier semestre également à la demande de la Direction Générale, le service communication a mis en forme et en page le **rapport d'activité 2015** avec l'objectif de le rendre plus attractif.

Durant cette année 2016, le service a également créé une **nouvelle identité visuelle pour le Conservatoire** et décliné tous les supports des différents événements sur cette base.

Conservatoire à rayonnement intercommunal MUSIQUE & DANSE Ville de Lons le Saunier Jura

**Du 29 mars au 2 avril**  
Boeuf sur le toit

Couleurs  
**Jazz**

La culture avec **ECLA**

29/03 et 30/03 - Jazz à l'école  
31/03 - Carte blanche à Fabrice Eulry  
01/04 - Bigre ! Big Band  
02/04 - Eric Seva Quartet

Renseignements au 03 84 47 88 59 et sur - Réservations au Conservatoire

Conservatoire à rayonnement intercommunal MUSIQUE & DANSE Ville de Lons le Saunier Jura

La culture avec **ECLA**

Entre **danse** et **musique**

**La Bête et la Belle**  
Vendredi 10 mars à 20h30  
Boeuf sur le Toit  
Sur réservation

**Musique et mouvement**  
Samedi 11 mars à 18h30  
Théâtre  
Gratuit

**Concert dansé**  
Dimanche 12 mars à 16h30  
Boeuf sur le Toit  
Gratuit - Sur réservation

Renseignements au 03 84 47 88 59 et sur - Réservations au Conservatoire

En 2016 également, le service communication a réalisé un stand commun Ecla-Ville de Lons pour le **salon Made in Jura** (12-13-14-15 octobre 2016) que le service a tenu durant quatre jours (plus un jour de montage). Il a également tourné une vidéo pour la **salon de la mobilité** (21 septembre 2016).





